



## Paris et Strasbourg innovent pour la santé

**Paris, capitale nationale et Strasbourg, capitale européenne s'engagent dans un partenariat politique au service de la santé de leurs citoyen.ne.s.**

Le Dr. Alexandre Feltz, adjoint au Maire de Strasbourg, délégué à la santé, et Anne Souyris, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la santé et des relations avec l'AP HP, se sont rencontrés hier pour une réunion de travail sur leurs avancées dans le domaine de la santé.

Engagées de longues dates dans la prévention et la réduction des risques, Paris et Strasbourg sont, les deux premières villes françaises à s'être équipées d'une Salle de Consommation à Moindre Risque.

Volontaristes en matière de santé environnementale, elles sont aussi les deux premières grandes villes de France à avoir signé la Charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens ».

Initié par Strasbourg et voté dans le cadre de la Loi Santé, le Sport Santé sur ordonnance prend aussi de l'ampleur à Paris qui souhaite s'inscrire elle aussi dans une déclinaison de la prescription médicale de l'activité sportive.

Particulièrement mobilisées pour la santé des enfants, Paris et Strasbourg sont les seules collectivités à avoir conservé les compétences en matière de santé scolaire et de Protection Maternelle et Infantile.

Les deux villes, unies par engagement fort dans le domaine de la santé, ont pour priorité de garantir aux habitants une offre de soins innovante et accessible à tou.te.s notamment à l'égard de publics ciblés: enfants et femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées, fragilisées ou en situation de précarité, dans un souci constant de lutter contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

### **Contacts presse :**

Ville de Paris: Chloé Humpich / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.69.23

Ville de Strasbourg : Sylvie Cerf : [sylvie.cerf@strasbourg.eu](mailto:sylvie.cerf@strasbourg.eu) / 03 68 98 70 32